



Achat restaurant problème fond de commerce

Par **leslie12**, le **30/05/2016** à **18:36**

Bonjour,
Je souhaite reprendre un restaurant. La cuisine est dans un bâtiment et la salle de restaurant dans un autre (en face, on traverse la rue).
Le bâtiment où se trouve la cuisine a été vendu à un promoteur immobilier pour logements et fin juillet le bâtiment sera détruit. Moi je veux acheter la partie restante, la salle. De ce fait il faut construire une cuisine et réaménager la salle. Le propriétaire des lieux veut me vendre un fond de commerce et pour moi ça devient un local puisque c'est le repreneur qui construira la cuisine.
Je pense que son fond de commerce il l'a déjà vendu au promoteur, qu'en pensez-vous ?
Doit-il me demander un fond de commerce dans ce cas ?
De plus cette salle de restaurant est sur le terrain de la commune qui avait été gracieusement offert pour 1€ de loyer symbolique pendant 40 ans.
La mairie va fin juillet devenir propriétaire des lieux.
Un bail va être établi par la commune pour le repreneur des lieux et un loyer au prix du marché. Donc je ne sais pas si je ne suis pas entrain de me faire arnaquer, l'affaire est compliquée. Merci pour votre aide